



Rapport annuel 2023-2024

**Comité ressources humaines du
conseil d'administration** →

Centre intégré universitaire
de santé et de services sociaux
de la Capitale-Nationale

Rapport annuel 2023-2024

Comité ressources humaines du conseil d'administration

Direction des ressources humaines

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale

Déposé au conseil d'administration le : 12 avril 2024

COMPOSITION

M. Guy Thibodeau, président-directeur général, invité d'office
Mme France Goudreault, directrice des ressources humaines
Mme Monique Carrière, membre indépendant au CA (jusqu'au 6 février 2024)
M. Serge Savaria, président du comité, membre indépendant au CA (jusqu'au 28 septembre 2023)
M. Jean-Pascal Gauthier, membre indépendant au CA

Invités : M. Martin Bergeron, directeur adjoint du développement organisationnel et du soutien à la transformation à la Direction des ressources humaines
M. Vincent Lamontagne, directeur adjoint des communications à la Direction des ressources humaines
M. Charles Gagnon, directeur adjoint des relations de travail, des conditions de travail des cadres et de la gestion intégrée de la présence au travail à la Direction des ressources humaines

MANDAT

Le comité des ressources humaines du conseil d'administration (ci-après « le comité ») exerce les fonctions prévues par la *Loi sur les services de santé et les services sociaux (article 181)* et le *Règlement sur la régie interne du conseil d'administration du CIUSSS de la Capitale-Nationale (article 22)*. Il a notamment pour fonctions de s'assurer que les priorités et les actions retenues, qui visent le personnel et les effectifs médicaux, sont conformes aux orientations stratégiques adoptées en matière de gestion des ressources humaines. Il s'assure également que les valeurs prônées par l'établissement en cette matière et que l'engagement de celui-ci à fournir un milieu de travail humain, valorisant et stimulant pour tous soient effectivement respectés. Il examine la gestion des ressources humaines et présente des recommandations au conseil d'administration sur les stratégies, les initiatives et les politiques en matière de gestion des ressources humaines.

RÉUNIONS

Au cours de la dernière année, le comité s'est réuni à deux reprises, soit les 11 mai et 7 juin 2023.

ASSIDUITÉ

Le taux de participation des membres aux réunions du comité est de 100 % pour 2023-2024.

RÉALISATIONS

Loi 10 limitant le recours aux agences de placement de personnel et à la main-d'œuvre indépendante dans le secteur de la santé et des services sociaux

- Validation d'un plan d'action élaboré par la Direction des ressources humaines afin de cesser le recours aux agences de placement et à la main-d'œuvre indépendante d'ici le 20 octobre 2024 et la réembauche dans l'organisation de toutes les ressources de la main-d'œuvre indépendante.

Maisons des aînés et maisons alternatives (MDA-MA)

- Suivi des travaux intensifs visant à bien préparer les gestionnaires et les employés à s'adapter à ce nouvel environnement de travail et à ce nouveau mode de prestation de services. Le déploiement de ces maisons se fait de façon progressive afin de répondre à cette vague accrue de services pour plusieurs titres d'emploi.

Services essentiels

- Suivi des démarches de la Direction des ressources humaines, effectuées en collaboration avec les directions, en regard de la préparation des gestionnaires dans l'éventualité d'une grève et de l'application des services essentiels.

PERSPECTIVES POUR 2024-2025

Le comité ayant suspendu ses activités après le 7 juin 2023, aucune action n'est prévue en 2024-2025.

Le comité des ressources humaines

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Capitale-Nationale

Québec

